

TITRISATIONS

Pratique comptable actuelle

Banque PSA Finance

Banque PSA Finance (BPF) a procédé à plusieurs opérations de titrisations, sous la forme de cessions de créances à un Fonds Commun de Créances à compartiments (FCC), avec un compartiment propre à chaque opération. Dans le cadre de ces opérations, les compartiments du FCC ont émis des parts prioritaires, subordonnées et des parts résiduelles. Les parts résiduelles ont été souscrites par BPF, qui a par ailleurs effectué auprès du FCC des dépôts de garantie au bénéfice des parts prioritaires et subordonnées. Les parts prioritaires ou subordonnées reçoivent une rémunération prioritaire sous forme d'un taux d'intérêt variable applicable à la valeur des parts. Les parts résiduelles bénéficient des résultats effectifs de l'exploitation des créances, sous déduction de la rémunération prioritaire des parts prioritaires et subordonnées.

Dans le référentiel comptable français applicable au 1^{er} janvier 2004, lorsque les pouvoirs de décision et de gestion des créances ne sont pas conservés par le cédant, les Fonds Communs de Créances ne sont pas considérés comme étant contrôlés, et sont alors exclus du périmètre de consolidation. De ce fait, les créances ainsi titrisées ne figurent plus à l'actif du bilan.

Ces cessions n'ont pas dégagé de résultat significatif. Les parts résiduelles ont été classées en titres de placement. Dans la continuité des principes appliqués par le groupe jusqu'à ce jour, les provisions existant avant la cession et relatives au portefeuille titrisé ont été conservées en couverture des risques liés aux dépôts de garantie (voir fiche n°8 « Coût du risque de crédit chez Banque PSA Finance » pour le provisionnement à compter du 1^{er} janvier 2004).

Les dépôts de garantie sont comptabilisés en « Autres prêts accordés à la clientèle ».

Le chiffre d'affaires comprend les dividendes versés par les parts résiduelles des compartiments du FCC.

Faurecia

Faurecia et certaines de ses filiales ont conclu en 2000 et 2002 des conventions de cession de créances commerciales, pour une durée d'un an, renouvelable jusqu'en novembre 2005 et décembre 2007 respectivement. Dans les deux cas, les cessions de créances sont réalisées sans recours, le seul risque résiduel pour Faurecia étant limité à un dépôt de garantie constitué au profit du véhicule de titrisation.

IFRS

Selon l'interprétation SIC 12 Consolidation des entités ad hoc, les Fonds Communs de Créances, assimilables à des entités ad hoc, doivent être consolidés dès lors que le cédant conserve la majorité des risques et avantages liés aux créances cédées.

Impacts pour le groupe

Banque PSA Finance, bien que n'ayant pas conservé les pouvoirs de décision et de gestion des compartiments du FCC, conserve des risques et avantages liés aux créances cédées en :

- étant exposé au risque de contrepartie sur les créances cédées à travers une diminution des dividendes versés par les compartiments du FCC sur les parts résiduelles ;
- bénéficiant de la marge dégagée par le FCC sur les encours de crédit à travers des droits à dividendes conférés par les parts résiduelles souscrites ;
- étant exposé en dernier recours à la perte des dépôts de garantie.

Les compartiments du FCC sont consolidés par le groupe dans le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004. Cette consolidation fait réapparaître à l'actif l'encours de créances de financement automobile antérieurement cédées, ainsi que la trésorerie disponible de ces compartiments.

Au passif, apparaissent les parts émises par les compartiments du FCC. Les dépôts de garantie sont éliminés du bilan du fait de la consolidation.

Cette consolidation est sans effet sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 du groupe. Elle n'a également aucune incidence sur ses résultats futurs.

Les dividendes versés par les compartiments du FCC sont éliminés en consolidation. Le chiffre d'affaires consolidé comprend les revenus des créances portées par les compartiments du FCC, et les charges opérationnelles incluent les intérêts versés aux porteurs de parts prioritaires et subordonnées.